

Lettre Agro Japon, Corée du Sud

Une publication du SER de Tokyo
Janvier 2024

772 M€

Valeur des produits agricoles et agroalimentaires français exportés
vers la Corée en 2023

Sommaire

Japon

- ❖ L'inflation alimentaire ralentit en décembre mais continue de peser sur la consommation des ménages.
- ❖ Vers une conditionnalité environnementale pour l'ensemble des aides publiques à l'agriculture japonaise.
- ❖ La filière pêche japonaise se réorganise face à la fermeture du marché chinois.
- ❖ Le Japon souhaite mieux valoriser les droits de propriété intellectuelle des variétés végétales développées sur son territoire.
- ❖ Des innovations en aquaculture japonaise, dont la rentabilité reste incertaine.

Corée

- ❖ Le déficit commercial agricole et agroalimentaire coréen se réduit en 2023.
- ❖ L'inflation continue de ralentir en décembre, notamment dans l'alimentaire.
- ❖ La Corée met fin à la consommation de viande de chien.
- ❖ Les groupes agroalimentaires coréens investissent sur les marchés américain et vietnamien.
- ❖ La Corée souhaite développer son industrie de transformation de riz.
- ❖ La Corée à nouveau confrontée à l'influenza aviaire hautement pathogène.

Japon

L'inflation alimentaire ralentit en décembre mais continue de peser sur la consommation des ménages

La hausse des prix des produits alimentaires ralentit pour le 2^e mois consécutif en décembre et s'établit à +6,7% en glissement annuel (+7,3% en novembre). Le ralentissement est particulièrement net pour les produits de la mer (+3,3% en g.a. contre +7,2% un mois plus tôt). Les prix des boissons alcoolisées augmentent de 3,4% en décembre, et ceux des repas à l'extérieur de 3,6%. Les analystes anticipent une poursuite de la détente des prix alimentaires au cours du 1^{er} semestre 2024, l'essentiel des hausses de prix ayant été passées à l'automne 2023. L'inflation « core » globale (hors produits frais) s'établit à 2,6% en décembre et continue de peser sur la consommation des ménages, dont les dépenses alimentaires réelles (corrigées de l'inflation) restent orientées à la baisse depuis avril 2023. [E-stat](#)

Vers une conditionnalité environnementale pour l'ensemble des aides publiques à l'agriculture japonaise.

Dès avril 2024, les demandeurs devront soumettre une liste d'engagements en matière de fertilisation, d'usage de produits phytosanitaires, de réduction de la consommation de carburant et de gestion des déchets pour bénéficier de plusieurs aides. Ce système, qui sera étendu à l'ensemble des aides du secteur agricole en 2027, repose sur un mécanisme de vérification peu contraignant : les agriculteurs devront souscrire à des engagements et produire un rapport sur leur bonne mise en œuvre. Toutefois, en cas de mauvaise réalisation ou d'informations fausses, les agriculteurs concernés ne devraient pas faire l'objet de sanctions, mais plutôt de demandes de mise en conformité de la part du Ministère de l'agriculture de la forêt et des pêches japonais (MAFF). Le MAFF est le premier ministère japonais à annoncer une telle systématisation de la conditionnalité environnementale des aides publiques dont il assure la gestion. Ces dispositions s'insèrent dans la poursuite des objectifs de la politique « Stratégie pour un système alimentaire durable » de 2021 qui vise d'ici 2050 une réduction de 50% des pesticides et de 30% des engrais, ainsi qu'un objectif de 25% de la surface agricole cultivée en agriculture biologique. [Nikkei](#), [MAFF](#)

La filière pêche japonaise se réorganise face à la fermeture du marché chinois.

Face à la suspension en août 2023 des exportations de la mer par la Chine, qui assurait la transformation de 20% des coquilles Saint-Jacques pêchées au Japon, la filière et les maisons de commerce japonaises recherchent des alternatives pour effectuer le traitement au Japon, alors que les stocks sont au plus haut. Des essais sont en cours pour une transformation des coquilles destinées au marché japonais au Vietnam, qui bénéficie d'opérateurs certifiés HACCP et d'un coût de main-d'œuvre équivalent à 20 à 30% de celui au Japon. Ce modèle, expérimenté par la maison de commerce *Ocean Road*, fonctionne déjà pour les crevettes et les crabes japonais. Le *Japan External Trade Organization* (JETRO), homologue de Business France, va de son côté lancer en février un projet pilote de transformation au Mexique, à Ensenada (Etat frontalier de Basse Californie), pour traiter les coquilles Saint-Jacques destinées à être exportées aux Etats-Unis, vers lesquels les flux d'exportations se sont en partie reportés depuis l'automne (+50% en novembre en g.a.) – même s'ils restent loin de compenser la fermeture du marché chinois. La production

japonaise de Saint-Jacques est d'environ 500 000 tonnes annuelles, dont 100 000 tonnes exportées vers la Chine en 2022. [Japan Times](#), [Nikkei Asia](#), [J-Hotate](#)

Le Japon souhaite mieux valoriser les droits de propriété intellectuelle des variétés végétales développées sur son territoire.

Le Japon avait jusqu'ici concentré ses efforts sur la prévention de la contrebande (graines, plants de fruits de luxe). L'Organisation nationale de recherche agricole et alimentaire du MAFF souhaite désormais mieux valoriser les droits de propriété intellectuelle des variétés végétales nouvellement développées, et accroître ses exportations de semences grâce à des accords de licence agricole avec des pays partenaires de confiance qui paieront des redevances, notamment dans l'hémisphère sud où les saisons sont opposées. Ce mécanisme s'accompagnera d'une surveillance renforcée et d'une plus grande protection des agriculteurs japonais dans les pays titulaires de licences. En 2020, une enquête du ministère avait révélé la contrebande de 36 types de semences végétales japonaises (fraises et raisins) vers la Chine et la Corée du Sud - avec le cas emblématique du *Shine Muscat* introduit clandestinement en Chine vers 2016 et dont la superficie totale des cultures est désormais plus de 30 fois supérieure à celle du Japon. [The Japan News](#)

Des innovations en aquaculture japonaise, dont la rentabilité reste incertaine

L'université de Kindai (Wakayama), qui avait déjà mis au point des techniques d'aquaculture pour de nombreuses espèces, dont le thon, a annoncé avoir cultivé avec succès des anguilles en cycle intégral et estime qu'un déploiement commercial de cette technique est envisageable d'ici deux ans. Elle implique des coûts élevés, liés à la fois à l'alimentation et à la surveillance étroite des conditions de température et de qualité de l'eau qu'elle requiert. L'anguille japonaise a été ajoutée à la Liste rouge des espèces menacées de l'Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles en 2014. L'anguille, un mets délicat principalement servi sous forme de *kabayaki*, un plat grillé, devient de plus en plus chère et hors de portée des consommateurs ordinaires. Toutefois, l'entrée sur le marché demeure difficile pour les produits issus de l'aquaculture en raison des coûts technologiques, des coûts d'alimentation et du nombre de pertes par cycle. Dans le cas du thon rouge, les revenus des éleveurs restent ainsi dépendants de l'approvisionnement en thons sauvages : la production à cycle complet est en effet moins rentable que les élevages capturant des jeunes thons en haute mer pour les faire grossir dans les exploitations jusqu'à la taille commerciale. [Japan Times](#), [SeafoodSource](#)

Corée

Le déficit commercial agricole et agroalimentaire coréen se réduit en 2023

Le déficit commercial agricole et alimentaire se réduit à -30,8 Mds USD en 2023 (-34,7 Mds USD un an plus tôt) mais reste l'un des plus élevés au monde (4^e déficit en 2022, après la Chine, le Japon et le Royaume-Uni). Les exportations de produits coréens poursuivent leur progression en 2023 (+3,5% en valeur) pour atteindre 11 Mds USD. Le dynamisme des marchés américains (+16% en valeur en g.a.), hong-kongais (+9% et thaïlandais (+12%) compense un fléchissement de la demande japonaise (-4%) et chinoise (-7%) - qui demeurent néanmoins les deux premiers débouchés pour les produits coréens avec respectivement 2 Mds USD et 1,9 Md USD. Les nouilles continuent de tirer à la hausse les exportations coréennes, avec 1,2 Mds USD exportés en 2023 (+21% en g.a.), tout comme

les préparations alimentaires (soupes, sauces et condiments), qui progressent de 10% en valeur (1,6 Mds USD). Les exportations de poissons congelés connaissent en revanche une forte baisse (-25% en valeur et en volume, à 874 M USD), en raison d'une chute des exportations de lieux d'Alaska, de morues et de légines).

Les importations diminuent de 8% en valeur à 42 Mds USD, en raison principalement de la détente des prix des céréales (-15% en valeur) et des viandes (-10%). La France est le 12^e fournisseur de la Corée en 2023, avec 772 M€ de produits agricoles et agroalimentaires importés (+5% en g.a.) et figure au 2^e rang parmi les pays européens derrière l'Espagne. Le solde bilatéral continue de se creuser en notre faveur, à +705 M€, les exportations coréennes vers la France diminuant de 23% par rapport à 2022 (67 M€). [Douanes coréennes](#)

L'inflation continue de ralentir en décembre, notamment dans le domaine alimentaire

L'indice des prix à la consommation en Corée du Sud a ralenti à 3,2 % sur un an en décembre 2023, en baisse par rapport aux 3,3 % du mois précédent. C'est le taux le plus bas depuis juin, en raison d'une décélération de la composante alimentaire qui s'élève à +6,2% en g.a. (+6,5% en novembre). L'inflation ne faiblit pas pour les aliments frais (+14,5% en g.a.) mais ralentit pour la restauration hors domicile (+4,4%) et reste faible pour les boissons alcoolisées (+1,2%). [Kostat](#)

La Corée met fin au commerce de la viande de chien

L'élevage et l'abattage de chiens destinés à la consommation humaine, ainsi que la vente de viande de chien seront interdits à partir de 2027, suite au passage d'une loi spéciale votée à l'unanimité au parlement coréen. Traditionnellement perçue comme un apport riche en énergie pour affronter les étés humides, la viande de chien est devenue impopulaire auprès des jeunes générations, avec une consommation en berne au cours des dernières décennies. L'adoption d'animaux de compagnie, et plus particulièrement de chiens, a suivi une courbe inversée (elle concerne 1 foyer sur 4 en 2022), témoignant de la sensibilité croissante de la population coréenne au bien-être des animaux de compagnie. Le texte de loi visant à interdire définitivement la consommation de viande de chien prévoit une transition de trois ans, et mentionne un soutien financier pour la reconversion des éleveurs. La filière compterait actuellement 1100 éleveurs selon les autorités, tandis que leur « production » s'élève à 1,5 millions de chiens. La manifestation en décembre d'éleveurs contre une législation jugée « unilatérale » et des aides jugées insuffisantes n'aura pas suffi à enrayer la nouvelle législation en Corée, qui suit la voie de plusieurs pays asiatiques comme Taïwan, les Philippines et Singapour. [Nikkei Asia](#), [MAFRA](#), Korea Times [1](#), [2](#)

Les groupes agroalimentaires coréens investissent sur les marchés américain et vietnamien

Confronté au faible dynamisme du marché coréen dont la population décline, le conglomérat *leader* de l'industrie alimentaire CJ CheilJedang a rendu publique une stratégie de développement des ventes dans 34 pays, autour de sept produits stratégiques (ravioli à la coréenne « *mandu* », sauces, riz, kimchi, algues, poulet fris, rouleau de printemps sous la marque *Bibigo brand*). Cette nouvelle orientation s'inscrit dans la stratégie du groupe, qui avait déplacé ses usines de la Chine vers l'Asie du Sud-Est en juillet dernier. Une autre compagnie coréenne de nouilles, Nongshim, a installé des usines directement en Californie avec l'objectif affiché de « dépasser les japonais et de devenir numéro 1 sur ce secteur ». [Nikkei Asia](#)

La Corée souhaite développer son industrie de transformation de riz

Le ministère coréen de l'agriculture, de la forêt et des affaires rurales (MAFRA) compte doubler la taille de l'industrie du riz transformé d'ici 2028 pour la porter à 17 trillions KRW (environ 12 Mds EUR). Son plan présenté le 23 janvier prévoit de multiplier par deux les exportations en passant de 167 M EUR en 2022 à 370 M EUR en 2028. Les exportations de produits à base de riz transformé – comme le riz instantané, les boîtes à *lunch*, les gâteaux de riz, les nouilles, les rouleaux surgelés « *gimbap* » mais aussi les spiritueux -, connaissent une hausse constante depuis 2015 pour atteindre un record historique de 200 M EUR en 2023. Par pays, les États-Unis représentent plus de la moitié des exportations en 2023 (106 M EUR). Ils sont suivis par le Vietnam, l'Union européenne et le Royaume-Uni (14 M EUR chacun), le Japon et l'Australie. L'Agence gouvernementale *Korea Agro-Fisheries & Food Trade Corporation* estime que ce succès mondial résulte de la demande accrue de produits sains et pratiques qui s'est développée pendant la pandémie. Sur le marché coréen, le gouvernement ambitionne de développer de nouveaux produits à base de farine de riz avec des partenariats publics-privés, afin de remplacer 10% de la demande coréenne en importations de farine d'ici 2027.

[Korea Times](#), [The Korea Herald](#)

La Corée à nouveau confrontée à l'influenza aviaire hautement pathogène

Au 31 janvier 2024, la Corée a détecté 30 foyers d'influenza aviaire hautement pathogène depuis le début de la saison épidémiologique débutée le 2 novembre 2023. Parmi les élevages touchés, 13 sont des élevages de canards, 15 des élevages de poules pondeuses et 2 des élevages de volailles de chair. Ces 30 foyers ont entraîné l'abattage de plus de 2 millions de volailles. La souche d'influenza aviaire hautement pathogène principalement détectée est la souche H5N6, pour 24 de ces foyers. La souche H5N1 n'a été confirmée que dans cinq élevages, dont trois de canards. La crise d'influenza aviaire hautement pathogène reste à ce stade moins aiguë que l'hiver précédent, au cours duquel la Corée avait dénombré 75 foyers. [WAHIS](#), [MAFF](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional de Tokyo (adresser les demandes à : tokyo@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité

Le Service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Le pôle agriculture et alimentation du SER de Tokyo et le SE de Séoul.

Contacts : Jérôme PERDREAU, Conseiller agricole, jerome.perdreau@dgtresor.gouv.fr
Claudine GIRARDO, Conseillère agricole référente SPS, claudine.girardo@dgtresor.gouv.fr
Ryoko ISODA, Attachée sectorielle au pôle agriculture et alimentation, ryoko.isoda@dgtresor.gouv.fr
Charlotte HYGOUNENC, chargée de mission, charlotte.hygounenc@dgtresor.gouv.fr
Jina AHN, Attachée économique, en charge des questions agricoles au sein du SE de Séoul
jina.ahn@dgtresor.gouv.fr